

Extrait du Cahier des Clauses Particulières

Prescriptions relatives à la Sèvre Nantaise pour Licence "Petite Pêche"

Licence : " <u>Petite Pêche</u> " (ouvrant accès aux lots 4/5 ou aux lots 6/7)						
Lots	limites des lots		Longueur des lots	Quota 2014	Dispo. en 2014	Demandes en attente
	Limite Amont	Limite Aval				
4	du pont de la Ramée	au pont du Portillon	3000 m	15	13	0
5	du pont du Portillon	à l' écluse de Vertou	2200 m			
6	de l'écluse de Vertou	à 500 m en aval de la cale de Beautour	3500 m	15	9	0
7	de 500 m en aval de la cale de Beautour	à la Loire	3000 m			

La Licence de "Petite Pêche" autorise l'usage de 6 engins choisis par le pêcheur dans la liste suivante :

- * 1 épervier à maille de 40, 27 ou 10 mm
- * 1 carrelet de 25 m² de superficie maximum,
- * 4 nasses à poissons ou ancras à maille de 50 mm minimum, une maille échappatoire de 50mm dans la chambre est tolérée pour les anciennes nasses à mailles de 40 mm)
- * Lignes de fond ou cordeaux, munis pour l'ensemble d'un maximum de 18 hameçons,
- * 2 nasses à écrevisses à maille de 10 mm minimum, (Nouveau depuis 2011)
- * 6 balances à écrevisses,
- * 1 vermée,
- * 4 lignes montées sur cannes et munies chacune , au plus de 2 hameçons ou de 3 mouches artificielles,

Prescriptions relatives à la Sèvre Nantaise pour la licence "Anguille"

Licence : " <u>Anguille</u> " (ouvrant accès aux lots 4/5 ou aux lots 6/7) ne peut pas être dissociée de la licence "Petite Pêche" pour pouvoir l'obtenir il faut absolument détenir la licence "Petite Pêche".						
Lots	limites des lots		Longueur des lots	Quota 2014	Dispo. en 2014	Demandes en attente
	Limite Amont	Limite Aval				
4	du pont de la Ramée	au pont du Portillon	3000 m	2	0	0
5	du pont du Portillon	à l' écluse de Vertou	2200 m			
6	de l'écluse de Vertou	à 500 m en aval de la cale de Beautour	3500 m	6	1	0
7	de 500 m en aval de la cale de Beautour	à la Loire	3000 m			

La Licence "Anguille" n'autorise que l'usage de :

- * 3 bosselles ou nasses à anguilles (**Attention ! à n'utiliser que pendant les périodes et dates autorisées**)

Conditions de navigation

La longueur maximale autorisée pour les nouvelles embarcations sera de 7,80 m.

En tout état de cause, depuis le 31 décembre 2013 (date qui était le dernier délai) il est impossible d'obtenir une licence pour l'année 2014.